

## Jour de repos hebdomadaire

## Par brigitte24, le 05/01/2015 à 20:20

je travaille dans un intermarché et je n'ai que le dimanche comme jour de repos, quel est la législation dans ce cas car il me semblait qu'on doit avoir 2 jours de repos par semaine merci pour votre réponse

## Par P.M., le 06/01/2015 à 00:46

## Bonjour,

Ce n'est que la Convention Collective applicable qui peut aller au-delà des dispositions légales concernant le repos hebdomadaire minimum de 24 h auquel s'ajoute le repos quotidien de 11 h...